

**PUBLY - Jura**  
**Finale nationale FACCC dans la voie du chevreuil**  
**Les 21, 22, 23 Mars 2008**

**Mots clés** : tempête, vent violent, neige, pluie, grésil, stress, amitié, convivialité, organisation sans faille, avec en point d'orgue de belles à très belles chasses.



Trois jours durant, malgré des conditions météo souvent dantesques, les seize meutes sélectionnées ont fait étalage de leurs compétences dans la voie du Chevreuil pour le plus grand plaisir des spectateurs et des membres du jury. Certes, la présence d'espèces inconnues des chiens et des piqueux (chamois) apporta un peu de piment à l'épreuve. Ces légers dérapages assurément mémorables pour les intéressés, firent l'objet de longues discussions souriantes un verre de l'amitié à la main.

Rien que du bonheur donc, partagé par tous.

Le mot d'un membre du jury : je me suis ré-ga-lé !

Ci-après, les relatés des cinq meilleures prestations. Le règlement des épreuves FACCC prévoit que seules les trois meilleures chasses doivent être proclamées. Considérant que cette finale comportait un nombre important de concurrents, que les conditions météo extrêmes par moments avaient largement perturbé de nombreuses prestations, que cinq d'entre elles n'étaient séparées que de quelques points et que de surcroît, deux lots étaient ex aequo à la quatrième place, le jury a décidé d'associer ceux-ci aux nominés composant le podium final.

**Classés 4èmes ex aequo :**

Dimanche 23 Mars : Mme et Mr Patrick NERRIEC du Gers nous présentent 5 Beagles Harriers d'un bon modèle au lieu dit « La Fontaine aux Loups ». Il est 16 heures 20 lorsqu'ils sont découplés en direction des coupes épaisses. Ce lot est particulièrement aux ordres, la quête est ordonnée. Rapidement une chevrette va être lancée et chassée dans le style inhérent à la race. On assiste à une menée énergique et soutenue. Pendant 25 minutes, les chiens sont groupés derrière l'animal de chasse. Les juges constatent alors qu'un chien s'écarte et chasse un autre chevreuil. Arrêté par le conducteur, il est remis en meute. Le lot reconstitué va chasser la chevrette de chasse pendant encore près de 25 minutes. Passé ce temps, un défaut met la meute en difficultés. Il ne sera pas relevé ce qui incitera les conducteurs à interrompre la prestation et à remettre les chiens aux accouples. Revenant vers le découplé, les chiens prendront connaissance d'une voie de chevreuil et donneront abondamment de la voix, privés hélas de liberté.

Le jury a pris beaucoup de plaisir à suivre ce lot bien conduit et très chasseur.

Samedi 22 Mars : Au lieu-dit « les Pentaines » sont présentés au jury 6 Bassets Bleus de Gascogne d'un très bon modèle à Laurent GUILLEMIN et Jean-Marie RIGOLET du Jura. Les chiens sont découplés et quêtent appliqués, groupés et bien conduits. A 14 heures 15 un lancer tonitruant éclate. De suite l'un des chiens s'écarte sur la voie d'un animal non identifié. Les 5 autres chiens chassent vigoureusement un chevreuil vu par corps. A 14 heures 50, la meute est réduite à 4 éléments. Les juges constatent que les autres 2 chiens chassent chacun un chevreuil. Les conducteurs réussissent à regrouper le lot vers 15 heures. La meute reformée chassera bien groupée un seul et même animal jusqu'à la fin du temps imparti, relevant plusieurs défauts.

Le jury a remarqué la qualité de ce lot très gorgé, bien conduit par deux propriétaires efficaces.

**Classé 3<sup>ème</sup> :**

Samedi 22 Mars sous des bourrasques de neige, Karine SICART et Alexandre TREMOULET du Tarn présentent au jury 9 Bassets Fauves de Bretagne d'un très bon modèle. On remarque 2 très beaux sujets. Les chiens sont découplés dans le penchant et vont attaquer une quête bien dans le style inhérent, tout en restant aux ordres du conducteur qui leur indique la direction à prendre. A 10 heures 30 un lancer se produit. La menée vive et très criante ne va pas tarder à monter en cime où un défaut se produit. Les chiens sont manifestement gênés par la hauteur de neige. Avec courage et abnégation, le lot relève le défaut et la chasse revient en direction du lancer. A 10 heures 50, le lot éclate et une menée criante groupe 5 chiens dans le versant où le chevreuil se fait battre durablement. Le relief accidenté ne permet pas au jury d'évaluer le reste du lot qui continue à chasser séparément. Néanmoins, d'autres chevreuils sont observés visiblement poursuivis. A la fin du temps imparti, 6 chiens chassent de manière certaine des chevreuils, les 3 autres seront récupérés plus tard.

Nous avons retrouvé chez ce jeune conducteur le bon esprit que nous avons relevé lors de sa présentation.

Le jury salue la qualité de sa conduite avec des chiens appartenant à une race plutôt indépendante.

### Classé 2<sup>ème</sup> :

Daniel DUMOND de la Haute-Loire présente au jury un lot de 10 Bassets Hounds **de chasse**, en bon état **de chasse**. Au lieu-dit « l'Ecuelle au Chat », et après une courte quête bien groupée, les chiens ont connaissance d'une voie. Près de 10 minutes plus tard, un lancer rassemblant tous les chiens se produit. Il s'en suit une menée très criante. La chevette de chasse est vue par corps par un juge peu après. Un défaut est relevé de belle manière par 2 chiens précédant les 8 huit autres légèrement distancés et appuyés par le conducteur. 6 minutes plus tard, ce dernier réussit à stopper la tête de chasse pour reformer la meute qui repart de plus belle. Un chien met bas visiblement épuisé. Il restera avec son maître jusqu'à la fin de la prestation. Après 50 minutes de menée soutenue, pour des raisons évidentes de sécurité, les 9 chiens devront être stoppés aux abords de la nationale après avoir traversé précédemment 2 autres routes.

Le jury a particulièrement apprécié, la gorge des chiens, leur passion et leur faculté à chasser groupés. Bonne conduite du propriétaire.

### Classé 1<sup>er</sup> :

A 8 heures 25, au lieu-dit « la place aux graviers » Martial GUERANGER de la Sarthe accompagné de Bernard TROUILLET, nous présente de belle manière leur meute de type AFACCC composée de Petits Gascons, Petits Bleus de Gascogne et apparentés. Dès le découpler, les chiens quêtent sagement à l'écoute des conducteurs. Ils ont rapidement connaissance d'une voie, hésitent quelque peu à la traversée d'une pâture, puis au rebucher un lancer tonitruant (un juge présent annonce que « **le volume sonore fait tomber la neige des arbres** ») se produit à 8 heures 35. La chasse très soutenue se dirige vers le village, longe la route, recule au point de lancer où le chevreuil est vu à 8 heures 50.

A 8 heures 54, un défaut se produit. 3 minutes plus tard, la chasse repart de plus belle le lot toujours au complet, mais au fil du temps la meute va s'étirer, sept chiens emmenant les 3 autres distancés. Le jury observe alors deux chevreuils non chassés se déroband. Le lot va alors se scinder définitivement et les 3 chiens retardataires vont chasser ces 2 bêtes jusqu'à la fin du temps imparti, à l'exception de l'un d'eux mettant bas victime d'une crise d'hypoglycémie heureusement sans suites fâcheuses. Les 7 autres chiens franchissent la route de PUBLY toujours derrière l'animal initial qu'ils vont chasser pendant environ 1 heure 50 avant d'être rompus aux abords de la route nationale très fréquentée.

Le jury a particulièrement apprécié la présentation de l'équipage, la conduite efficace d'un lot criant, gorgé et solidaire.



### Mots de la fin :

Que soient remerciés les chiens tous vaillants, les concurrents, leur esprit sportif, les organisateurs, la sécurité, managés par un Président « au four et au moulin ».

**Merci Marc, merci Gégé, merci Patrick, avec tous vos collègues, vous avez fait très fort.**

## Meutes sélectionnées et jours de passage

Vendredi 21 mars

Propriétaire de la meute	Race Nombre de chiens engagés	Conducteurs
Christian DOLE Ferme de Californie 39300 MONTROND	Porcelaine 10 chiens	François DOLE(Junior) Cyril DAUBIGNEY
Caroline et Michel VERNE 01250 CORVEISSIAT	Brunos du Jura 8 chiens	Caroline et Michel VERNE

**Samedi 22 mars**

Propriétaire de la meute	Race Nombre de chiens engagés	Conducteurs
<p>Laurent GUILLEMIN La Grange Bedey 39140 LARNAUD</p> <p>Jean-Marie RIGOULET 9, rue des Violets 39100 SAMPANS</p>	<p>Bassets Bleus de Gascogne 6 chiens 2 remplaçants</p>	<p>Laurent GUILLEMIN Jean-Marie RIGOULET</p>
<p>Joël PERON 5, Kernean 22560 PLEUMEUR BODOU</p>	<p>Beagle Harrier 10 chiens 1 remplaçant</p>	<p>Joël PERON Jean-François PERON</p>
<p>Gérard SIFFERLEN 44, rue Gambetta 10360 ESSOYES</p>	<p>Griffon Nivernais 6 chiens</p>	<p>Gérard SIFFERLEN Jean-Marie BARONI</p>
<p>Guy GOUSSARD Ferme du Magny 21330</p>	<p>Porcelaine 5 chiens</p>	<p>Guy GOUSSARD</p>
<p>Daniel DUMOND Le Pont de Malzaure 43620</p>	<p>Basset Hound 10 chiens</p>	<p>Daniel DUMOND</p>
<p>Gérard PILLOUD 9, rue de Clamart 10110 CELLES SUR OURCE</p> <p>Stéphane POIRIER 39, avenue Paul Portier 10110 BAR SUR SEINE</p>	<p>Briquet Griffon Vendéen Basset Fauve de Bretagne 6 chiens</p>	<p>Gérard PILLOUD Stéphane POIRIER</p>
<p>Alexandre TREMOULET Karine SICART Impasse des Chalets 81260 ANGLES</p>	<p>Basset fauve de Bretagne 9 chiens</p>	<p>Alexandre TREMOULET Karine SICART</p>

Dimanche 23 mars

Propriétaire de la meute	Race Nombre de chiens engagés	Conducteurs
<p>Martial GUERANGER La rangée 72170 ASSE LE RIBOUL</p> <p>Bernard TROUILLET 5, rue du Fresnay 72130 ST-OUEN DE MIMBRE</p>	<p>Petits Bleus de Gascogne Petits Gascons Saintongeais 10 chiens 1 remplaçant</p>	<p>Martial GUERANGER Jérôme CHASSERAY Jean-Baptiste BOULAY(Junior)</p>
<p>Jean-Christophe GAUTIE St-Privat 46170 CASTELNAU MONTRATIER</p>	<p>Beagle Harrier 10 chiens</p>	<p>Jean-Christophe GAUTIE Honoré BUZENAC</p>
<p>Yann CHALONNY Belle Vue 56480 CLEGUEREC</p>	<p>Beagle 10 chiens</p>	<p>Jérôme SEGADO Dominique CROIZER</p>
<p>Jean-Marc DEREINS 4, rue de Champcharme 10160 MARAYE EN OTHE</p> <p>Eric COLLIN 15, rue Principale 10320 ASSENAY</p>	<p>Griffon bleu de Gascogne 7 chiens</p>	<p>Jean-Marc DEREINS Eric COLLIN</p>
<p>Jérôme BILBEAU Le Gué de Sable 18210 BANNEGON</p>	<p>Beagle 10 chiens</p>	<p>Jérôme BILBEAU Franck MASCLET</p>
<p>François LE BOZEC 13, rue des Sables 17340 YVES</p>	<p>Beagle Harrier 10 chiens 1 remplaçant</p>	<p>François LE BOZEC</p>
<p>Marie-Claude et Patrick NERRIEC Pradere Les Puntous 32170 LAGUIAN MAZOUS</p>	<p>Beagle Harrier 5 chiens</p>	<p>Patrick NERRIEC</p>

# Composition du Jury

## Président du Jury

**Bernard BANDERIER** (Jura)  
Président de la Commission des Epreuves de la FACCC  
Juge FACCC 2<sup>ème</sup> degré

## Jury n° 1

**Michel BENOIT** (Jura)  
Juge FACCC 2<sup>ème</sup> degré

**Pierre BOURBONNAIS** (Cher)  
Juge FACCC 2<sup>ème</sup> degré

**André CHAMBRIER** (Sarthe)  
Juge FACCC 2<sup>ème</sup> degré

**Stéphane EXPERT** (Aude)  
Juge FACCC 1<sup>er</sup> degré

## Jury n° 2

**Robert CALLIER** (Jura)  
Juge FACCC 1<sup>er</sup> degré

**Pascal GRAS** (Aude)  
Juge FACCC 2<sup>ème</sup> degré

**Georges LAMOUREUX** (Aube)  
Juge FACCC 2<sup>ème</sup> degré

**Armand PONTAGNIER** (Ain)  
Juge FACCC 2<sup>ème</sup> degré